Ce dimanche 18 mars, les électeurs étaient appelés une nouvelle fois aux urnes afin de compléter le conseil municipal. En effet, ce dernier n’atteignait pas le quorum requis à savoir 15 conseillers pour la gouvernance locale.

Aussi sur les 827 électeurs inscrits, ont été enregistrés 336 votants, 330 exprimés, 4 nuls et 2 blancs.

Ont obtenu : Michèle Thollot, 246 vois, Théo Balichard, 234 vois, Elodie Solitaire 202 voix et Joaquim Lombard, 194 voix. Les trois premiers cités sont élus dès le premier tour, dans la mesure où ils obtiennent la majorité absolue des voix exprimées, au moins 25 % des inscrits et le plus de voix.

Il n’y aura donc pas de second tour dimanche prochain.

Ainsi, le nouveau conseil municipal va se réunir vendredi 23 mars à 20 heures en mairie pour élire un nouveau maire et de nouveaux adjoints, sans oublier toutes les délégations, les commissions.

Prochain conseil municipal le 23 mars à 20 heures.

De gauche à droite, Elodie Solitaire, Théo Balichard, Joaquim Lombard et Michèle Thollot.